

Jazz dans les prés

# Communiqué de presse

10ème saison

## PROGRAMMATION 2024

*Avec les territoires d'accueil :*



\*

happy  
Jazz  
Club



centre  
national  
de la musique

sacem



**En 9 saisons  
de 2015 à 2023,  
Jazz dans les prés c'est :**  
206 spectacles  
78 artistes invité·e·s  
214 musicien·ne·s normand·e·s  
20 851 spectatrices & spectateurs

**Jazz dans les prés  
10! ans  
2024**

### ***L'itinérance au cœur du milieu rural***

- ce **concept original est basé sur la création et la rencontre** : désormais tous les 2 mois au fil de l'année, de février à décembre, un·e artiste de renom est invité·e à partager la scène pendant 3 jours avec des musicien·ne·s de la région pour des moments de musique inédits
- **18 concerts par saison** pour une programmation riche et éclectique autour du jazz et de ses musiques sœurs
- **une technique complète** et aboutie qui s'adapte aux défis de l'itinérance
- **une politique tarifaire très accessible** : 12 € tarif plein / 9 € tarif réduit / gratuit pour les moins de 18 ans

### ***Un ancrage territorial***

- **4 intercommunalités partenaires** : Isigny Omaha Intercom, Seules Terre & Mer, Flers Agglo, Saint-Lô Agglo
- **18 communes rurales** d'accueil par an
- sur **3 départements** : Calvados, Orne, Manche

### ***Une synergie locale***

- une adhésion populaire : la fréquentation moyenne du public a augmenté chaque année de manière très significative, partant de 47 personnes en 2015 lors de la première saison pour atteindre un **record en 2023 avec 162 personnes par concert** (+ 32% en 1 an !)
- de **l'emploi régional pour les artistes et les technicien.ne.s** : plus de 70% du budget dédiés aux salaires.

### ***C'est d'abord :***

- un acheminement culturel et **un accès aux musiques afro-américaines au cœur de nos villages**
- défendre une **présence culturelle soutenue et ancrée sur les territoires**
- le plaisir de vivre **un moment privilégié hors des circuits traditionnels**
- **un projet artistique initié en milieu rural pour le milieu rural !**

# Jazz dans les prés

## 2024 : LA DIXIÈME SAISON

**Après une 9ème saison de tous les records, voici venir l'édition des 10 ans, une année de célébration et d'évolution !**

Pour cette édition anniversaire, Jazz dans les prés conserve son fonctionnement de circuit court culturel à échelle régionale, dans tous ses aspects : des artistes et technicien·ne·s normand·e·s travaillent, chaque week-end programmé, avec un·e musicien·ne invité·e pour des concerts itinérants de proximité à destination des publics locaux.

- Parmi plusieurs nouveautés, nous avons notamment proposé au public de participer à la programmation de la saison. Ainsi, **chaque spectateur et spectatrice a pu voter pour son artiste préféré·e parmi l'ensemble des musicien·ne·s invité·e·s depuis 2015** : c'est la grande Rhoda Scott qui a remporté le plus de suffrages et qui sera dans la programmation 2024, en tant que "choix du public" ! Elle nous a fait l'honneur d'accepter de revenir nous voir et d'être la grande invitée d'ouverture de saison.
- Cette dixième saison en 2024 verra aussi Jazz dans les prés modifier sa périodicité, qui s'étirera désormais sur toute l'année : **une saison complète sera composée de 6 spectacles par territoire, de février à décembre, pour des rendez-vous bimestriels**, soit un peu moins d'événements, mais une présence culturelle soutenue et plus régulière.
- L'autre évolution principale réside en la **modification des tarifs publics**. Après un cycle de 3 années tenu avec la même tarification malgré les diverses augmentations de charges, la grille tarifaire évolue comme suit :
  - \* 12 € pour le tarif plein, soit + 2 €
  - \* 9 € pour le tarif réduit, soit + 1 €, pour les demandeur.e.s d'emploi, étudiant.e.s, minima sociaux et adhérent.e.s Happy Jazz Club - formule Tambour
  - \* gratuité pour les – 18 ans
- Enfin, une nouvelle formule d'adhésion vient compléter l'existante et permet un soutien simple, à 5€ l'année.  
On peut donc désormais choisir entre :
  - \* l'adhésion Tambour à 10 €/an, donnant accès au tarif réduit pour chaque concert
  - \* l'adhésion Cymbale à 5€/an, pour un soutien au projet, sans réduction tarifaire



## EN AOÛT

Vendredi 23/08 à 21h • Salle omnisports • 14450 GRANDCAMP-MAISY  
Samedi 24/08 à 21h • Salle polyvalente • 61450 BANVOU  
Dimanche 25/08 à 17h • Condé Espace • 50890 CONDÉ-SUR-VIRE

### **Quand la harpe et le chant ne font qu'une... let's rock !**

Lena Woods est une jeune femme déterminée, sûre de son talent et de ses dons de showwoman qu'elle compte partager avec le plus grand nombre et nous ne pouvons que lui donner raison.

De la frénésie médiatique de « The Voice » à Jazz dans les prés, il n'y a qu'un pas de géante que franchit avec gourmandise Lena Woods, harpiste et chanteuse éclectique et électrique.

Du groupe rock électro MØ-NØ à l'Electric Lady Land de Nina Attal, sa voix puissante et sa harpe accrocheuse font merveille, un bain de jouvence et d'énergie qui rappelle que le rock est un enfant de bohème, un enfant du jazz... toujours bienvenu à la maison.

*Lena WOODS sera accompagnée de  
Enguerrand Cleron à la guitare, Sébastien Duval à la basse et Guillaume Chevillard à la batterie.*

Facebook : <https://www.facebook.com/LenaWoodsHarpist/>  
Instagram : [https://www.instagram.com/lena\\_woods\\_official/](https://www.instagram.com/lena_woods_official/)

# Jazz dans les prés

## TARIFS \*

12 € / réduit\*\* 9 € / gratuit - de 18 ans

\* sauf concerts d'ouverture : tarif unique 18 €

\*\* accessible aux : adhérent·e·s Happy Jazz Club formule Tambour, étudiant·e·s, personnes en situation de handicap, de recherche d'emploi ou bénéficiaires de minima sociaux.  
Sur présentation d'un justificatif.

## CONTACT

06 75 20 38 40 / jazzdanslespres@gmail.com

du lundi au vendredi, de 9h30 à 17h30

Suivez notre actualité :

Site [jazzdanslespres.fr](http://jazzdanslespres.fr) / Facebook @Jazzdanslespres / Instagram @happyjazzclub

## BILLETTERIE

RÉSERVATIONS TRÈS VIVEMENT CONSEILLÉES sur notre billetterie en ligne :

[www.helloasso.com/associations/happy-jazz-club](http://www.helloasso.com/associations/happy-jazz-club)

*L'adhésion et le don sont aussi disponibles sur Helloasso !*

Préparez ainsi votre saison à votre rythme, en toute sérénité depuis chez vous :-)  
avec l'assurance de pouvoir assister à vos concerts favoris !

▲ LA BILLETTERIE EN LIGNE FERME À MIDI LE JOUR DE CHAQUE CONCERT ▲

Une billetterie ouvre également sur place le soir même, 45 minutes avant le début des spectacles, dans la limite des places restant disponibles.

Règlement sur place uniquement par chèque ou en espèces.



*est un service en ligne dédié aux structures d'Économie Sociale et Solidaire.  
C'est gratuit, pour le public comme pour les associations !*

**SOS BILLETTERIE ? Nous sommes à votre disposition au 06 75 20 38 40 !**

## ACCUEIL

Ouverture des portes 45 min avant les concerts

Le Happy Jazz Bar vous propose des boissons locales avant et après le spectacle.

### NOUVEAU !

**Partagez désormais votre transport en covoiturage sur Covievent** : suivez les informations sur chaque concert, vous y trouverez le lien correspondant, qui vous permettra de proposer ou de demander un trajet :)

## ADHÉSION

**Pour faire partie du Happy Jazz Club et épauler notre initiative, vous pouvez adhérer !**

On peut donc désormais choisir entre :

\* l'adhésion Tambour à 10 €/personne/an (donne accès au tarif réduit pour chaque concert)

\* l'adhésion Cymbale à 5€/personne/an (pas de réduction)

Une manière simple et conviviale d'aider à la continuité du projet et aussi d'y participer en tant que bénévole si vous le souhaitez ! Bienvenue au club !

## SOUTIEN

*Devenez facilement partenaire de notre saison !*

Que vous découvriez Jazz dans les prés ou que vous en soyez adepte depuis la 1ère heure, vous pouvez participer au développement de notre projet en le soutenant financièrement.

*De quoi s'agit-il ?*

**Notre association Happy Jazz Club est un organisme reconnu d'intérêt général.**

Vous pouvez donc choisir d'orienter une partie de vos impôts en faisant un don qui nous aidera à financer nos concerts de proximité, destinés aux territoires ruraux normands.

Tout le monde, à la mesure de ses moyens, peut ainsi contribuer à la pérennisation de Jazz dans les prés, un soutien essentiel qui va bien au-delà du simple aspect fiscal.

*Comment faire ?*

**Vous pouvez directement nous adresser votre don sur**

<https://www.helloasso.com/associations/happy-jazz-club/formulaires/1>

Grâce à la loi Aillagon de 2003 et à nos formules dédiées, un don de 200 € vous revient par exemple à 20 €, un don de 300 € vous coûte 30 €.

**Tous les montants de dons sont bien sûr éligibles, n'hésitez pas à nous contacter pour toute question au 06 75 20 38 40.**

Les entreprises aussi peuvent devenir mécènes !



# Jazz dans les prés

**POUR TOUTE DEMANDE  
D'INFORMATION OU D'INTERVIEW**

**Administratrice**

Samia CHEHAB

au 06 75 20 38 40 ou [happyjazzclub@gmail.com](mailto:happyjazzclub@gmail.com)

**Directeur artistique**

Guillaume CHEVILLARD au 06 18 05 40 21

**Crédits photographiques**

p. 4 : Alexandre LACOMBE / p. 5 : Sébastien TOULORGE  
p. 6 : Mathias BENGUIGUI / p. 7 : Denis CARPENTIER  
p. 8 : Émilie CARPUAT / p. 9 : Luc JENNEPIN

**Illustrations**

[www.clairedrapier.com](http://www.clairedrapier.com)

happy  
Jazz  
Club